

## **Communiqué de presse du Généralat des Frères de la Charité, Rome**

Rome, le 12 septembre 2017

Le Supérieur général des Frères de la Charité, Fr. René Stockman, a pris connaissance de la position du Conseil d'Administration de l'Organisation des Frères de la Charité en Belgique concernant l'application de l'euthanasie chez des patients psychiatriques dans une phase non-terminale.

Il déplore le fait qu'il n'y a pas de volonté pour discuter encore du texte d'orientation. Il ne comprend pas qu'un conseil d'administration ne veuille pas tenir compte des experts sur le domaine qui ont formulé des objections claires au texte d'orientation. Il regrette également que la concertation prévue, sous la direction du Prof. Rik Torfs en tant que médiateur, a été rejetée parce que le Prof. Rik Torfs ne pouvait plus faire confiance à l'organisation des Frères de la Charité en Belgique. Pourtant, l'ultimatum, qui prenait fin le 11 septembre, a été suspendu provisoirement par le Vatican afin de permettre un dialogue entre l'Administration générale et l'organisation belge.

Le Supérieur général reste ouvert au dialogue, pourvu que ce dialogue porte sur le contenu du texte d'orientation, et donc sur la question d'appliquer l'euthanasie oui ou non à l'intérieur des murs des établissements des Frères de la Charité, et non sur un 'modus vivendi' à rechercher. Toutefois, il renverra la situation actuelle aux autorités compétentes du Vatican avant de prendre de nouvelles mesures. Cela se fera dans la semaine du 25 septembre.

Vu que le Supérieur général se trouve actuellement au Congo, il n'est pas disponible pour d'autres commentaires.